

Nous vous informons que notre association "Anceau Rando" continue à organiser des randonnées en respectant les nouvelles mesures gouvernementales.

Nous avons modifié et adapté notre programme 2021 en fonction des nouvelles autorisations de sortie dans un rayon de 10 km à vol d'oiseau.

Dans le respect des nouvelles mesures , nous organisons les sorties par groupes de 6 randonneurs avec un espace d'environ 30 m entre chaque groupe, selon le nombre de participants et évitons tout rassemblement de plus de 6 personnes au départ et à l'arrivée de chaque randonnée.

Nous appliquons les mesures sanitaires en vigueur ,distanciation,gestes barrières , gel hydroalcoolique ainsi que le port du masque.

Madame Bénard procède à l'émargement de la liste des présents ( mesure obligatoire pour la COVID ) à chaque randonnée.

Dans le contexte actuel, nos randonnées sont réservées uniquement à nos adhérents.